

## CONSEIL DE QUARTIER MEUDON-LA-FORÊT

Compte rendu réunion #2 - jeudi 1<sup>er</sup> février 2024

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, Laurent DUTHOIT et Audrey JENBACK-DESBRÉE, élus de quartier référents

Responsables administratifs : Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Florentin SOLOIS, responsable stratégies de communication et participation citoyenne, Diana MLAZGOVA, chargée de missions participation citoyenne et concertation grands projets, Julien MINART, responsable de la Ludothèque

Les conseillers de quartiers ayant exprimé le souhait de mieux connaître les équipements municipaux de Meudon-la-Forêt, cette seconde réunion du mandat se tient à la Ludothèque. En préambule de la réunion, le responsable, Julien MINART, explique le fonctionnement de cette structure et fait visiter les différents espaces.

### // Election de coordinateur

Deux conseillers de quartiers se sont déclarés candidats au poste de coordinateur : Marc FLAVIER et Miron CUSA. Il se présentent et exposent tour à tour leurs motivations. À l'issue d'un scrutin à bulletin secret, Miron CUSA est élu coordinateur du Conseil de quartier.

### // Echanges avec Monsieur le Maire

Lors de la première réunion de leur mandat le 10 janvier 2024, les conseillers avaient été invités à exprimer leurs attentes sur trois thèmes ([Compte rendu réunion n°1](#)) :

1. Les informations dont ils souhaitent disposer pour bien comprendre l'histoire du quartier, l'organisation territoriale et les politiques publiques ;
2. Les sujets sur lesquels il leur semble particulièrement nécessaires de s'investir pour contribuer à améliorer le cadre de vie dans le quartier durant leur mandat ;
3. La manière dont ils souhaitent travailler ensemble en dehors des réunions de travail.

Laurent DUTHOIT et Audrey JENBACK-DESBRÉE restituent les échanges de cette première réunion à Monsieur le Maire et invitent les conseillers à compléter leurs propos s'ils le souhaitent.

Sur le premier point, Monsieur le Maire explique que les services municipaux disposent de nombreuses données socio-économiques chiffrées sur le quartier aujourd'hui, aussi d'archives sur l'histoire. Ces documents seront transmis aux conseillers de quartier d'ici la prochaine réunion.

Comme pour cette séance, les prochaines réunions se tiendront dans des lieux différents de Meudon-la-Forêt : école du numérique, UCPA Sport Station, Villa Beausoleil, etc.

Sur les politiques municipales et les compétences des différents acteurs du territoire, Monsieur le Maire explique que la Ville interagit avec des dizaines d'interlocuteurs en fonction des sujets : autres strates

territoriales (Etablissement public Grand Paris Seine Ouest, Métropole du Grand Paris, Département des Hauts-de-Seine, Région Île-de-France...), Office national des Forêt, syndicats mixtes, services de l'Etat...

Le guide des Conseillers de quartier, remis lors de la première réunion, présente cet écosystème et les compétences de chacun. Le Maire indique que, selon les sujets présentés, des experts ou des Maires adjoints délégués viendront présenter des projets.

Aux nouveaux conseillers qui s'interrogent sur leur rôle et la posture à adopter vis-à-vis de la population, Monsieur le Maire rappelle que les Conseils de quartier sont des instances consultatives. Les décisions incombent au Maire et au Conseil municipal élus au suffrage universel.

Il invite les conseillers de quartier à se positionner comme des relais qui font le lien entre habitants et Municipalité. Il leur recommande de ne pas se positionner comme des interlocuteurs qui résolvent les problèmes, mais comme des citoyens bénévoles qui souhaitent s'investir pour l'intérêt général du quartier.

De même, les Conseils de quartier sont des instances apolitiques. Les conseillers de quartier travaillent en co-construction avec la Ville pour améliorer le cadre de vie et contribuer à l'animation du quartier. Ils n'ont pas à défendre le bilan de l'action municipale.

Enfin, Monsieur le Maire passe en revue les sujets d'intérêt des conseillers : inclusion, accessibilité, questions liées à l'environnement et à la transition énergétique. Concernant le projet de modernisation du centre commercial Joli Mai, le Maire détaille les difficultés auxquelles la Ville est confrontée. Le projet fait l'objet d'études complémentaires notamment sur le passage d'alimentations électriques. La remise en état des trottoirs côté Verrières Joli Mai sera la première étape du projet.

Un conseiller questionne le Maire sur la transformation de la chaufferie au gaz de Meudon-la-Forêt en géothermie. Démarré fin 2022, ce projet permettra de fournir l'équivalent de 7600 logements en énergie propre et locale. Les conseillers seront tenus informés de l'avancement du projet. Un échange sur l'écologie et l'innovation s'en suit. Laurent DUTHOIT présente le dispositif Quartiers Métropolitains d'Innovation et explique comment les technologies innovantes peuvent améliorer le quotidien des Forestois.

Les conseillers avaient exprimé le souhait de travailler en sous-groupe en dehors des séances plénières, plusieurs propositions leurs sont faites :

- Deux webinaires (communs aux trois Conseils de quartier) : transition écologique et sécurité publique à Meudon avec le Commissaire de Police nationale ;
- Un sous-groupe sur l'animation du quartier jusqu'à l'été : fête des voisins, fête du jeu et fête de l'été ;
- Une visite de terrain de la place Simone Veil pour présenter sur site le projet de végétalisation.

Les conseillers approuvent ces propositions, et expriment le souhait de bénéficier d'une visite du site de Chalais, actuellement occupé par l'Onéra (site classé Défense). Ils demandent enfin à visiter la zone d'emploi de Meudon-la-Forêt. Ces demandes seront étudiées.

## // Prochaines réunions

- **Mardi 27 février, 18h30 – 20h, Ludothèque La Ruche** : sous-groupe animation
- **Mardi 19 mars, 19h, Ecole Numérique** : réunion plénière 3
- **Jedi 30 mai, 19h** : réunion plénière 4 (initialement fixée le 6 mai)

---

Meudon, le 1<sup>er</sup> février